

1 FÉVRIER 1946 - 1 FÉVRIER 2021



Le régime linguistique de l'ONU célèbre ses 75 ans

Les langues officielles et de travail des organes principaux de l'ONU depuis la naissance de l'Organisation



1946

Par sa résolution fondatrice 2(I) du 1er février 1946, l'Assemblée générale adopte son règlement concernant les langues, aux termes duquel:

- l'**anglais**, le **chinois**, l'**espagnol**, le **français**, et le **russe** sont consacrés comme langues officielles;
- l'**anglais** et le **français** étant également langues de travail.

Le Conseil de sécurité adopte des dispositions similaires dans son règlement intérieur provisoire, en juin 1946.



1948

L'**espagnol** est reconnu comme langue de travail de l'Assemblée générale.



1968-69

Le **russe** est reconnu comme langue de travail de l'Assemblée générale, tandis que le Conseil de sécurité ajoute l'**espagnol** et le **russe** à ses langues de travail.



1973-74

L'**arabe** est reconnu comme langue officielle et langue de travail de l'Assemblée générale, et le **chinois** comme langue de travail de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

1982-83

L'**arabe** est reconnu comme langue officielle du Conseil économique et social, et comme langue de travail du Conseil de sécurité.

Régime linguistique en vigueur

ARABE
CHINOIS
RUSSE

ESPAGNOL

ANGLAIS
FRANÇAIS

6 langues

- Langues officielles et de travail de l'AG et du CS
- Langues officielles de l'ECOSOC

3 langues

- Langues de travail de l'ECOSOC

2 langues

- Langues de travail du Secrétariat

AG: Assemblée générale / CS: Conseil de sécurité / ECOSOC: Conseil économique et social



UN 75
2020 ET AU-DELÀ

FAÇONNONS
NOTRE
AVENIR
ENSEMBLE

